

20. janvier 2011 - 07:00

«Mieux connaître les armes pour les respecter»

Par Sonia Fenazzi, swissinfo.ch



Nicola Berta aime son métier d'armurier. (swissinfo)

L'armurier tessinois Nicola Berta a des soucis. Selon lui, l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes» soumise au vote populaire le 13 février prochain, générerait de nouveaux problèmes plutôt que de résoudre ceux qu'elle vise.

Afin de mieux comprendre les motivations des détracteurs de l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes», sur lequel les citoyens suisses devront se prononcer, swissinfo.ch s'en est entretenu avec un armurier de Losone, aux portes de Locarno, dans le canton du

Franc parler, manière directe et gestes sûrs; Nicola Berta nous fait visiter son lieu de travail constitué d'un atelier et d'une échoppe. Il réserve ses matinées au premier et se met à disposition des clients l'après-midi. «Si je pouvais, je passerais tout mon temps à l'atelier», confie le Tessinois de 45 ans.

Le goût du défi

Armurier, ce métier est peu courant. Mais c'est une véritable tradition familiale pour Nicola Berta. Suivant la voie tracée par son grand-père et son cousin, cette profession s'est vite muée en passion pour le jeune homme qu'il était.

A l'âge de 16 ans, le Tessinois quitte son canton natal pour suivre un apprentissage de mécanicien de précision en Suisse allemande. Son diplôme en poche, il décide de repartir. Pour la Suisse romande cette fois-ci, afin d'y faire un second apprentissage, celui d'armurier.

Avec ses deux certificats fédéraux de capacité en poche, et la maîtrise de trois langues nationales, Nicola Berta n'a qu'un souhait, se mettre à son compte. Un rêve qui deviendra réalité en 2002.

Ambiance

Il parvient rapidement à se constituer une clientèle fidèle. Le travail ne manque pas. Nicola Berta confie au passage que, depuis l'ouverture de son armurerie, il n'a pris en tout et pour tout que trois semaines de vacances. Mais il ne s'en plaint pas.

«Je me considère chanceux, parce que je pratique un beau métier», dit-il. Le regard de l'armurier s'illumine lorsqu'il s'attarde sur divers fusils et pistolets, dont il raconte l'histoire, en livrant moult détails sur chaque arme. Derrière lui, des étagères sont remplies d'ouvrages et de littérature spécialisée.

Un rapport de confiance et même d'amitié lie l'armurier tessinois et ses clients. L'atmosphère qui règne dans le magasin est conviviale et détendue, patron et clients bavardent allégrement.



Bertarmi propose notamment des objets de collection. (swissinfo)

Problèmes de société

Mais le ton change dès que l'on évoque l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes».

«Les suicides et les homicides ne sont pas un problème d'armes, ce sont des problèmes sociaux. Mais pour résoudre ceux-ci, l'initiative ne propose strictement rien», s'enflamme Nicola Berta. Il est convaincu qu'en cas de «oui» dans les urnes le 13 février prochain, le nombre d'actes violents commis avec des armes à feu ne diminuera pas.

Celui qui veut tuer ou mettre fin à ses jours «trouve toujours le moyen de le faire, même s'il n'a pas d'arme à feu», ajoute-t-il en enchaînant sur le ton de la provocation: «Dès lors, pourquoi ne pas interdire les ponts et autres digues, puisque de nombreux candidats à la mort choisissent ces endroits pour se jeter dans le vide?»

«De plus, l'initiative ne combat pas le commerce illégal des armes, mais pénalise les commerçants honnêtes», relève aussi l'armurier, en montrant des rangées de classeurs contenant toutes les données relatives à chacune des armes vendues ainsi qu'à leur acquéreur. Le cas échéant, la nouvelle législation voulue par l'initiative ne ferait que multiplier inutilement les déjà nombreuses démarches administratives existantes», regrette-t-il encore.

Une loi déjà efficace

Nicola Berta estime qu'il est «juste» que des règles précises et des contrôles rigoureux articulent le domaine des armes. Il considère aussi que la révision de la loi sur les armes, entrée en vigueur à la fin de 2008, «devait être appliquée». Toujours selon l'armurier tessinois, le cadre disciplinaire actuel est «correct, et de nouveaux changements ne sont pas nécessaires maintenant».

Nicola Berta conteste la nécessité d'un registre central des armes tel que préconisé par le texte de l'initiative, pour éviter par exemple qu'une même personne accumule des armes à feu en les acquérant dans divers cantons, sans que personne ne s'en aperçoive. «Toutes les données sont transmises à la police du canton de domicile de l'acheteur, et sont inscrites sur un registre cantonal. Et les diverses polices peuvent se transmettre ces données», fait-il remarquer.

«En l'occurrence, le véritable problème, c'est celui de la protection des données», relève pour sa part Oviedo Marzorini, président de la fédération tessinoise des sociétés de tir (FTST). Le Locarnais y voit une politique de la protection de la sphère privée poussée à l'extrême, qu'il qualifie d'«absurde». Pour cet homme de loi, c'est à ce niveau qu'il faudrait intervenir, et non pas en créant un nouveau registre fédéral qui entraînerait du travail et des coûts inutiles.

Un sport populaire en danger

Et plus encore que les tracasseries administratives, c'est l'interdiction des armes de service à domicile qui préoccupe le plus Nicola Berta. Il se dit convaincu qu'un tel changement sonnerait l'arrêt de mort du tir populaire et «la fin certaine certaines de la majeure partie des stands de tir».

Pratiquant lui-même activement cette discipline, il assure que la très grande majorité des tireurs en Suisse utilisent leur arme de service pour la pratique de ce sport et que les stands de tir survivent grâce aux contributions militaires. «Seuls les plus grands pourraient résister» si l'initiative devait être acceptée.

«Les sociétés de tir sont aussi le terreau d'une véritable vie sociale et culturelle. On y apprend l'histoire et les traditions suisses, de même que le sens de la discipline», affirme Nicola Berta. «Les jeunes y sont suivis de près et ne courent aucun risque. Pas comme dans les grandes stades ou sur les pistes de glace pour la pratique du hockey», ajoute-t-il.

«Le tir est un sport qui exige de la concentration, de la condition physique et du sérieux», souligne le président de FTST. Dans son cas, l'exercice représente aussi une importante préparation pour la chasse. «Une seule balle doit suffire pour abattre la proie. Lorsqu'on tire deux fois, c'est une de trop», insiste Oviedo Marzorini, qui s'empresse d'ajouter que les chasseurs respectent les animaux et la nature. Mais ce sport enseigne aussi le respect des armes à feu. «Celui qui aime et connaît les armes les utilise avec le sens de la responsabilité», ajoute Nicola Berta.

L'armée dans le viseur

La conclusion de l'armurier est cinglante: «En réalité, l'initiative vise seulement à abolir l'armée. Il suffit de regarder qui figure parmi les promoteurs du texte; il y a notamment, le Groupe pour une Suisse sans armée».

«Et il y a aussi le parti socialiste suisse, qui a inscrit la suppression de la l'armée parmi ses objectifs», renchérit Oviedo Marzorini, qui qualifie le texte de l'initiative de «sournois», parce que selon lui, derrière ce soi-disant objectif de protection se cache, en réalité, une volonté d'affaiblir progressivement l'armée suisse.

Sonia Fenazzi, swissinfo.ch

Losone

Traduction de l'italien: Nicole della Pietra